



SNUipp 26
Fédération Syndicale Unitaire

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU 26 CTSD du mardi 5 février 2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

La répartition de la dotation académique vous contraint à rendre 15 postes sur le département de la Drôme alors que la commande ministérielle vous demande dans le même temps de dédoubler l'ensemble des classes de CE1 en REP. Dans cette situation totalement ubuesque où l'on vous enjoint à ouvrir des classes tout en supprimant des postes, vous n'avez d'autres choix, à moins d'attiser encore plus la colère sociale, que de fermer majoritairement les postes hors la classe, ceux qui ne se voient pas.

Votre stratégie des «fermetures invisibles» a déjà été pratiquée par l'un de vos prédécesseurs, lorsque le ministre actuel organisait les suppressions massives de postes à l'Éducation Nationale (80 000 suppressions de postes faut-il le rappeler) .

Ainsi, vous annoncez la disparition complète du dispositif «Plus de Maîtres que de Classes» (Maîtres+), la suppression de quelques décharges de direction exceptionnelles en REP et la suppression de 11 postes de Titulaires Remplaçants (TR).

Pour le SNUipp-FSU 26, supprimer l'intégralité des 19 postes de Maîtres+ restant sur le département, c'est enterrer définitivement un dispositif progressiste sans autre forme de procès. En réseau et hors réseau d'éducation prioritaire, l'Éducation Nationale consacrait depuis 4 ans des moyens à l'innovation pédagogique pour répondre aux enjeux de la lutte contre l'échec scolaire. Seuls des moyens à la hauteur des besoins peuvent garantir la réussite de tous les élèves et le SNUipp-FSU 26 condamne la politique de communication du ministre qui conduit sur le terrain à détruire un dispositif pour en abonder un autre.

Si en REP, vous pouvez justifier la fermeture des postes de Maître+ par la mise en place du dispositif de dédoublement des classes de CP et CE1, ce n'est pas le cas pour une dizaine d'écoles hors REP qui vont perdre des moyens sans aucune compensation.

Concernant le dispositif de dédoublement, le Ministre se targue de mener une politique volontariste en direction des élèves de REP, dans les faits, seuls les élèves de CP CE1 bénéficient de moyens supplémentaires. Pour tous les autres élèves, ceux de CE2, de CM1 et de CM2, c'est-à-dire la majorité des élèves, aucune amélioration des conditions d'apprentissage n'est prévue, pis, dans 7 écoles de REP, les effectifs moyens par classe vont augmenter.

Par ailleurs, pour le SNUipp-FSU 26, supprimer 11 postes de TR aura pour conséquence de nuire dramatiquement à la continuité du service public d'Éducation et finira de rendre utopique toute idée de réelle formation continue pour les enseignants du 1er degré public.

En effet, le manque de remplaçants provoque des dysfonctionnements intolérables du service mais impacte également la formation continue des enseignants. Celle-ci, déjà réduite à peau de chagrin, va périssant alors que notre ministre se targue de faire de l'inclusion une priorité. Outre le fait qu'aucune création n'est prévue pour les postes RASED, pourtant essentiels dans un processus d'inclusion réussie, les moyens en remplacement pour former les enseignants à l'inclusion ne seront pas mis en œuvre. Selon certains dires d'inspecteurs, les enseignants ne seraient pas assez entrés dans la «culture de l'inclusion» ... à qui la faute Monsieur l'Inspecteur d'Académie ?

Depuis des années, le nombre de journées non remplacées dans notre département est inacceptable. Certains jours, lors des pics de janvier par exemple, ce sont des dizaines de classes qui sont non remplacées, soit des centaines d'élèves qui se retrouvent sans enseignement. Concrètement aujourd'hui, le SNUipp-FSU 26 déplore l'absence de remplaçants dans 63 classes sur seulement 6 circonscriptions, soit près de 1500 élèves sans enseignement ! Aujourd'hui donc, la réalité du terrain, c'est que les élèves des classes dont les enseignants sont non remplacés sont répartis dans les autres classes créant des situations explosives avec des classes devant fonctionner parfois avec plus de 35 élèves. Ces cas sont inacceptables et ne feront que se multiplier avec la pénurie de remplaçants que vous allez aggraver.

Le SNUipp-FSU 26 demande depuis des années que la lumière soit faite sur ces dysfonctionnements et que le nombre «tabou» du non-remplacement sur notre département lui soit communiqué. Depuis des années, les chiffres précis sont passés sous silence, empêchant de fait les représentants des personnels, les professionnels au contact des élèves tous les jours, les parents d'élèves usagers et donc les citoyens, de connaître la réalité. Lors de la CAPD du 30 janvier 2019, vous vous êtes engagé à présenter un bilan partiel ce jour et un bilan complet ultérieurement. Nous sommes impatients !

Dans ce contexte de rigueur budgétaire, alors qu'il est claironné nationalement que les moyens sont alloués de façon importante dans le primaire, soit dit en passant au détriment du secondaire, le SNUipp-FSU 26 souhaite rappeler les postes simplement nécessaires aux ouvertures de classes dans la Drôme.

- 20 postes pour dédoubler les CP et les CE1 en REP et REP+ à la rentrée
- 2 postes au titre des élèves en dispositif ULIS enfin comptabilisés
- 103 postes pour ne pas dépasser 25 élèves par classe et 20 élèves par classe en REP et en rural.

Pour toutes ces raisons, le SNUipp-FSU 26 s'oppose au cadre dans lequel on le contraint de réfléchir sur les mesures de carte scolaire, ce cadre empêchant le bon déroulement de l'année scolaire prochaine.

Pour le SNUipp-FSU 26, la carte scolaire ne saurait se résumer à supprimer mécaniquement des postes sous prétexte d'une baisse prévisionnelle de la démographie sur certains territoires. Il conviendrait de pondérer la baisse relative des effectifs drômois au regard des exigences ministérielles de dédoublement en REP, de ruralité et d'inclusion.

Pour le SNUipp-FSU 26, la logique républicaine commanderait que les moyens soient attribués en fonction des besoins réels des usagers et non en fonction d'idéologies comptables qui descendent dire au peuple qu'il est prié de faire toujours mieux avec toujours moins. En guise d'«égalité républicaine» qu'on vous demande de défendre, vous êtes contraint d'appliquer «l'équité dans la misère !».